



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Service des automobiles et de la navigation ouvre à nouveau ses guichets au public dès le 4 mai prochain

En raison de l'évolution de la situation en lien avec le COVID-19, le Service des automobiles et de la navigation (SAN) prévoit une réouverture par étapes de l'accueil proposé à ses clients. Dès le 4 mai prochain, les guichets de l'ensemble des sites du SAN seront à nouveau accessibles, mais dans le respect des recommandations d'hygiène et de distanciation sociale de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Les contrôles techniques seront, eux, assurés à nouveau dès le 11 mai 2020. Par contre, les examens théoriques et pratiques pour l'obtention des permis, ainsi que les tests d'aptitude à la conduite restent indisponibles.

En raison des mesures de lutte contre le COVID-19, le SAN a déployé son plan de continuité dès le 17 mars dernier en fermant l'accueil de la clientèle sur l'ensemble de ses sites. Depuis cette date, le service continue toutefois de servir sa clientèle par internet ou courrier postal afin de garantir toutes les prestations jugées indispensables. La récente évolution de la situation liée à la pandémie permet désormais au SAN d'envisager la réouverture par étapes de l'accueil qu'il assure en temps normal à la population du canton.

Dès le 4 mai prochain, les guichets du SAN seront à nouveau accessibles au public, à l'exception du site de Cossonay. Cette réouverture se fera dans le respect des recommandations de l'OFSP. Afin de garantir la sécurité de sa clientèle et de son personnel, le SAN prend les mesures suivantes :

- Mise à disposition de solutions désinfectantes
- Aménagement des espaces pour le respect de la distanciation sociale (marquage au sol, sens de la circulation, parois en plexiglas, etc.)
- Limitation du nombre de clients présents simultanément dans les bâtiments selon la capacité d'accueil des locaux (surface, nombre de collaborateurs et collaboratrices présents)
- Gestion des files d'attente à l'extérieur des bâtiments

L'ouverture des guichets des différents centres sera effective selon les horaires suivants :

- Lausanne, accueil non-stop de 7h15 à 16h15
- Aigle, Nyon et Yverdon-les-Bains, accueil de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 16h30

Afin d'éviter des temps d'attente prolongés et de limiter les déplacements, la clientèle du SAN est invitée à utiliser les prestations en ligne disponibles sur le site www.vd.ch/san ou de contacter le service par courrier postal.

Le plan de réouverture sur sites des prestations du SAN prévoit une deuxième étape. Dès le 11 mai prochain, les contrôles techniques seront à nouveau effectués. Par contre, en raison des recommandations de l'OFSP, l'accès aux examens théoriques et pratiques en lien avec l'obtention des différents permis de conduire, ainsi qu'aux tests d'aptitudes à la conduite reste fermé jusqu'à nouvel avis.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 avril 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Pascal Chatagny, chef de service, Service des automobiles et de la navigation